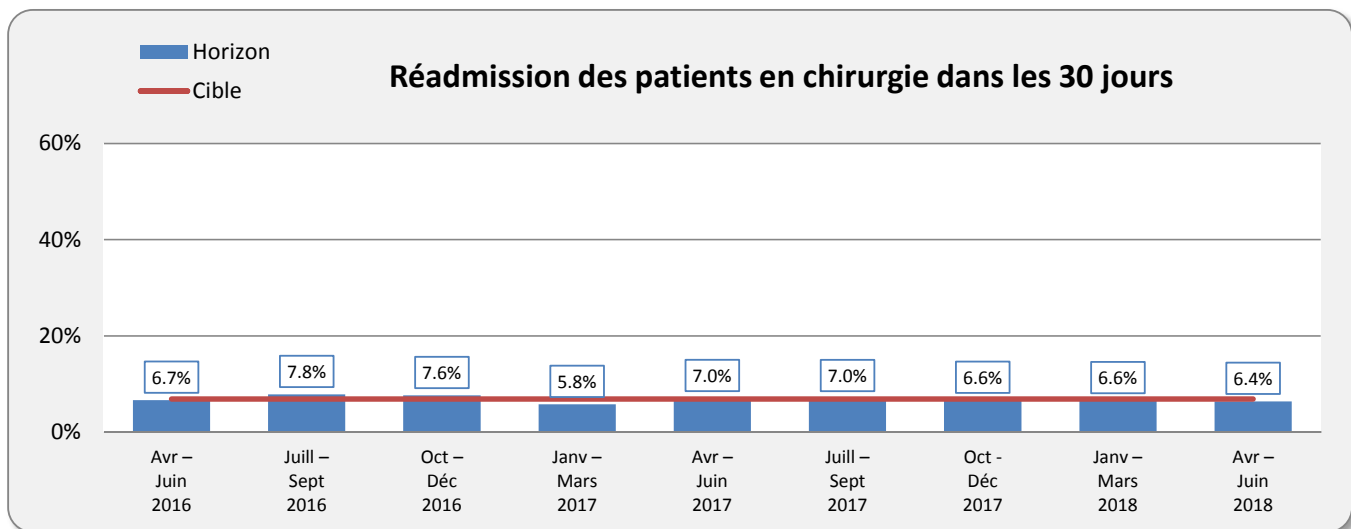
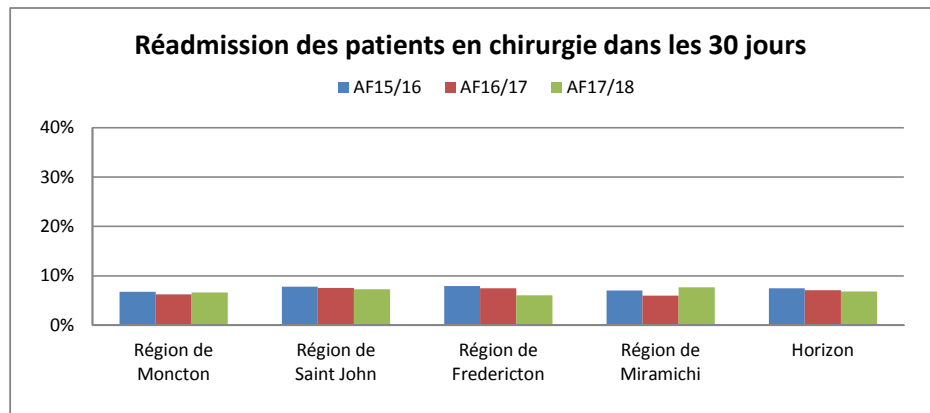


Cet indicateur fait état du taux de réadmission d'urgence aux établissements de soins de courte durée, selon l'endroit où les services sont offerts, dans les 30 jours suivant le congé d'hôpital des patients ayant subi une intervention chirurgicale. Un faible taux est souhaitable. Bien qu'il soit impossible d'éviter toutes les réadmissions, le taux peut être réduit par un meilleur suivi et une plus grande coordination des soins après le congé d'hôpital des patients.

**Définition:** Taux de réadmission d'urgence aux établissements de soins de courte durée, selon l'endroit où les services sont offerts, dans les 30 jours suivant le congé d'hôpital des patients ayant subi une intervention chirurgicale.

**Cible 2017/2018:** 6,8%



**Analyse:** À NOTER : Cet indicateur présente les résultats avec un retard d'un trimestre en raison de la non-disponibilité des données.

Nous atteignons le taux de référence canadien (6,8 %) pour l'exercice 2017-2018 et dans le premier trimestre de l'exercice en cours, nous continuons de constater une baisse, une tendance positive.

Pour ce qui est des patients réadmis dans les 30 jours suivant leur congé d'hôpital, les taux de réadmission supérieurs à la cible pourraient être dus aux complications postopératoires (p. ex. infections) ou indiquer le besoin de mieux communiquer les renseignements au congé et d'assurer un meilleur suivi.